

CHÂTEL GERMAIN

magazine

Janvier 2025

*Bonne
et heureuse
année 2025*



Agenda des manifestations

■ Dimanche 2 février 2025

Loto au centre socio-culturel organisé par le Comité d'animation

■ Dimanche 9 février 2025

Vide-dressing organisé par US Châtel

■ Samedi 8 mars 2025

Carnaval organisé par l'Association des parents

■ Dimanche 16 mars 2025

Bourse des collectionneurs organisée par l'US Châtel

■ Samedi 29 mars 2025

Repas des aînés organisé par le CCAS

■ Du samedi 29 mars au dimanche 26 avril 2025

Tournoi de tennis organisé par le SCL Châtel

■ Jeudi 24 avril 2025

Sortie des aînés organisée par le CCAS

■ Du lundi 12 au samedi 24 mai 2025

Anniversaire de la bibliothèque

■ Lundi 9 juin 2025

Vide-Grenier organisé par le Comité d'animation

■ Vendredi 20 juin 2025

Fête des écoles organisée par l'Association des parents

■ Dimanche 22 juin 2025

Audition Annuelle organisée par l'Enfant Phare

■ Dimanche 7 septembre 2025

Châteloise et les Brasseurs organisé par le Comité d'animation

■ Samedi 25 octobre 2025

Halloween organisé par l'Association des parents

■ Dimanche 16 novembre 2025

Bourse aux jouets organisé par l'Association des parents

■ Samedi 6 et dimanche 7 décembre 2025

Marché de Noël organisé par l'Atelier châtelois

■ Dimanche 14 décembre 2025

Audition de l'Enfant Phare

État civil *année 2024*

Seules apparaissent les informations pour lesquelles les familles ont donné leur accord de publication.

La vie à deux !

- Laurence ALÈNE-MENGOME et Xavier FOUSSE, le 25 mai
- Alix GILLET et Benjamin LELIÈVRE, le 7 juin
- Yolaine BOURY et Damien GYSS, le 8 juin
- Laurette LAMI et Christophe CABAREZ, le 15 juin
- Floriane TAUZIÈDE et Ludovic RITZ, le 17 août

Bonjour la vie !

- Clémentine CULLI-GRUZELLE, née le 15 février
- Raphaël, Pierre, Lucas ELY, né le 22 mars
- Soan WOHLSCHLEGEL, né le 13 juin
- Éliott, Noah HOMEL, né le 27 juillet
- Pio FANELLI-HENRY, né le 23 septembre

Bon à savoir !

L'édito de...

Claire Ancel,
maire de Châtel-Saint-Germain



Meilleurs vœux à tous !

Le début d'année est toujours l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de se fixer des objectifs pour la nouvelle.

Dans un contexte économique et politique actuellement très sensible, nous devons faire face à des réductions budgétaires imposées aux collectivités locales.

Les contraintes budgétaires sont un enjeu majeur. Les maires doivent jongler avec des budgets réduits et faire preuve de résilience et d'innovation pour répondre aux défis actuels et futurs.

Malgré ce contexte, je reste engagée à développer notre commune et ce bulletin municipal que vous vous apprêtez à parcourir en retrace la vie.

Nos principales réalisations en 2024 sont dans la lignée de nos grandes priorités annoncées depuis le début de notre mandat autour de **la préservation et l'embellissement de notre village, la sécurité, le bien vivre ensemble et la transition écologique.**

Nous avons la chance inestimable de pouvoir compter sur une équipe technique dévouée et compétente, qui œuvre chaque jour pour la propreté et l'embellissement de notre village. Leur engagement contribue grandement à faire de notre commune un lieu agréable et accueillant pour tous. Je n'oublie pas l'équipe de bénévoles qui contribue à la création des décors de nos espaces selon les saisons. Vous en découvrirez une partie dans ce bulletin.

Je souhaite également mettre en lumière notre agence postale communale ouverte en 2024 qui contribue grandement à la vie de notre village et offre un service de proximité en assurant un lien social important. Je tiens à saluer le travail remarquable de notre personnel d'accueil qui est très rapidement monté en compétence pour offrir un service de qualité.

Face au risque avéré et à la suite de nombreuses chutes d'arbres la commune a diligenté une évaluation approfondie des arbres présentant un risque important. C'est pourquoi nous avons pris la décision difficile mais nécessaire de procéder à certains abattages notamment dans le parc communal et rue de Metz entre Châtel et Lessy. En accord avec la mairie d'Amanvillers et l'Euro-métropole de Metz, des actions de sécurisation ont également été entreprises dans la vallée de Montvaux.

Avec la participation financière de la Poste à la suite de l'ouverture de notre agence postale, nous avons poursuivi des travaux d'isolation et passage de luminaire en LED dans la mairie.

Grâce aux fonds de concours de la métropole, nous avons eu la possibilité de renouveler tout le matériel de notre centre socioculturel. De nouvelles tables et chaises sont donc proposées à chaque location et événements organisés.

Je vous invite à découvrir les autres travaux majeurs réalisés dans la commune dans les pages de ce bulletin municipal.

*En 2025,
nous continuons !*

Les fonds de concours et une aide de l'État (DSIL) nous permettront prochainement de voir un nouvel aménagement proche de la mairie.

Nous nous engageons à compenser la perte des arbres du parc du centre socioculturel par la plantation de nouvelles essences, et nous espérons qu'elles ne seront pas détruites par des incivilités comme en été dernier. D'ailleurs, face à

L'augmentation des incivilités, nous lancerons une étude de faisabilité technique et économique d'installation **de caméras de vidéosurveillance** sur les parkings et autour de la mairie.

Si le budget 2025 nous le permet, nous avons toujours l'ambition de poursuivre le renouvellement de notre éclairage public par des éclairages LED.

L'année 2025 est également l'anniversaire des 20 ans de notre bibliothèque. Pleins de surprises seront à découvrir à cette occasion préparée par nos bénévoles engagés et Valérie, notre bibliothécaire.

Notre commune est concernée cette année par le renouvellement de notre **Plan de prévention des risques naturels et mouvements de terrain (PPRm)**. J'attire votre attention sur les propositions faites par l'État de l'avenir de notre commune à ce sujet. Le nouveau zonage proposé matérialisant les risques sur la commune peut être lourd de conséquence pour la commune et pour vous administrés. Je renouvelle mon avis personnel défavorable à cette proposition de nouveau PPRm et confirme l'avis défavorable de la métropole et du conseil municipal sur le projet actuel. Je compte sur vous pour faire valoir votre avis lors de l'enquête publique à venir.

Parlons un peu de nos écoles. Nous sommes confrontés à une baisse d'effectif qui amène dans la situation actuelle à une prévision de fermeture de deux classes. Cette baisse d'effectif s'explique, entre autres, par l'augmentation de demandes de dérogations pour scolariser les enfants à l'extérieur de la commune. Après de longs

échanges avec l'inspection de l'**Éducation nationale**, nous avons obtenu le maintien des classes à la condition de passer de deux postes de direction d'école à un seul poste. Dans ce contexte, nous avons pris la décision de regrouper les deux écoles à compter de la rentrée 2025 sur l'unique site de l'école des Chauvaux. En complément des travaux nécessaires pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions, nous travaillerons en collaboration avec l'équipe enseignante et les agents du périscolaire afin de trouver une organisation efficace pour tous.

Collaboration, solidarité à l'échelle des collectivités, c'est ce que nous poussons au quotidien car ensemble, on est plus fort.

Je voudrais conclure en remerciant nos présidents, membres et bénévoles des associations de la commune qui sont acteurs au quotidien de la vie de notre commune. Un grand merci à tous pour leur investissement.

Vous pouvez compter sur vos élus du Conseil municipal pour défendre notre village et ses valeurs en votre nom.

L'année qui s'annonce sera riche en défis. Soyez assurés que votre municipalité continuera à œuvrer pour le bien-être de tous, en mettant en place des actions concrètes pour améliorer notre cadre de vie

En cette nouvelle année, je vous invite à continuer à faire preuve de solidarité et de bienveillance envers vos voisins et vos proches.

*Je vous souhaite à toutes et à tous
une excellente année 2025, remplie de joie,
de paix et de prospérité.*

*Que cette nouvelle année vous apporte
tout ce que vous désirez et plus encore...*



Edito

Infos communales

Gestion des sangliers

La prolifération des sangliers sur le territoire communal est une problématique qui préoccupe de plus en plus d'administrés et nécessite des actions concertées.

Dans ce cadre, la municipalité a rencontré, le 14 novembre 2024, les représentants de la **Direction départementale des territoires (DDT)**, de la **Fédération départementale des chasseurs** ainsi que les adjudicataires de la chasse sur la commune et les communes voisines. Afin de réduire cette nuisance, il a été décidé de réaliser des tirs de nuit encadrés et ainsi qu'une intensification des battues coordonnées. La municipalité remercie l'ensemble des parties pour leur engagement dans la gestion de cette problématique.

Outre ces efforts de régulation, la collaboration de tous les habitants est essentielle pour éviter d'attirer les sangliers dans les zones habitées. Nous vous rappelons de ne pas réaliser de composts de déchets alimentaires à l'air libre qui attirent les animaux sauvages. Privilégiez des composteurs fermés, mis à disposition gratuitement et sur demande auprès de l'Eurométropole de Metz. Pour toute question ou signalement, vous pouvez contacter la mairie.

Suspension partielle du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Saisi par les opposants au projet qui contestaient en intégralité son bien-fondé, le juge administratif a confirmé, en fin d'année 2024, la validité du PLUi de l'Eurométropole de Metz. Les règles des zones déjà constructibles sont maintenues. En revanche, les règles du PLUi régissant les zones à urbaniser, appelées zones 1AU 2AU, sont suspendues par le juge administratif. Deux secteurs sont concernés pour notre commune, il s'agit de la route de Briey et de l'ancienne clouterie rue de Verdun. En application de cette suspension du PLUi, ces deux zones à urbaniser retrouvent les règles de notre ancien PLU (Plan local d'urbanisme). Concrètement, il n'y a pas d'impact sur notre commune et sur vos projets individuels. Il en est de même concernant le projet de lotissement route de Briey puisque qu'il a été validé sous l'ancien PLU avant l'application du PLUi.

L'Agence postale : bilan à la fin novembre 2024

L'Agence postale communale propose un service de proximité pour tous les habitants et notamment pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer à l'extérieur de la commune.

Depuis son ouverture en mars 2024, ce sont près de 1 800 opérations diverses (affranchissements, services postaux et opérations bancaires) qui ont été traitées par l'agence, dont plus de 800 colis déposés et 1 200 colis reçus alors même que les fêtes de fin d'année ne sont pas encore comptabilisées dans ces chiffres.

Ce sont aussi près de 40 retraits d'argent sur comptes postaux et une dizaine de versements d'espèces. Des chiffres qui démontrent l'intérêt de ce service au cœur de notre commune.

L'agence postale communale est ouverte aux heures d'ouverture au public de la mairie les lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et les mardis et vendredis de 9h à 13h30.

Pour les habitants de la route de Briey ou de l'avenue de la Libération, *La cave de l'ami Fritz* (62, voie de la liberté à Scy-Chazelles) assure un service postal aux heures d'ouverture du magasin.



Die municipale

Travaux

Renaturation du ruisseau de Montvaux

Des travaux de renaturation du ruisseau de Montvaux ont été réalisés cet été. Objectifs : rétablir un fonctionnement plus naturel, améliorer la qualité de l'eau, restaurer la biodiversité.

Les travaux réalisés au droit du chemin des Dames et de la rue du Ruisseau visent à restaurer le lit du ruisseau en le rendant plus sinueux, plus diversifié, se rapprochant le plus possible de sa situation naturelle.

L'entretien de la végétation des berges a été, et sera, réalisé par les propriétaires riverains. Des plantations ont été ajoutées aux endroits où la végétation était clairsemée ou absente. Les ouvrages et retenues obstruant le libre écoulement de l'eau et perturbant la continuité écologique ont été démantelés.

Sous la maîtrise d'ouvrage de l'Eurométropole de Metz, dans le cadre de sa compétence en faveur de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI), ces travaux sont maintenant bien visibles lors des promenades dans Châtel-Saint-Germain le long du ruisseau.



Installation de bornes de recharge pour véhicule électrique

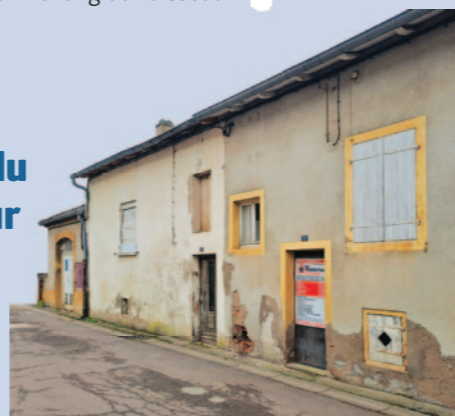
Après la première borne de recharge installée devant la mairie, deux bornes supplémentaires devraient être mises en service prochainement, l'une place du Lavoir et l'autre avenue de la Libération.

Ce projet est mené par l'Eurométropole en partenariat avec l'UEM dans le cadre du projet **Connect&Go**. Le paiement peut se faire avec ou sans abonnement. Pour plus d'informations, le site internet est consultable : eurometropolemetz.connectandgo.fr

Déplacement du transformateur électrique

La commune a engagé un projet de déplacement du transformateur électrique disgracieux situé devant la mairie.

Ce local pourra donc être déconstruit dans le même temps que les 2 anciennes maisons au n°9 et 11 rue Jeanne d'Arc. Ces travaux permettront à terme de réaménager cet espace.



Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable

Dans le cadre de l'amélioration du service de distribution d'eau potable, la régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz a réalisé les travaux de renouvellement du réseau principal.

La première tranche de travaux a consisté à changer le réseau par la mise en place d'un diamètre 400 mm. La principale difficulté technique a été la traversée de la chaussée et le passage sous le ruisseau droit du square du Saulcy avec une profondeur de 6 m.

Les travaux se poursuivront cette année sur l'ancienne voie de chemin de fer.



Embellissements

Décorations de fêtes

Nous remercions les bénévoles et les services techniques de la commune pour ces magnifiques réalisations à l'occasion d'Halloween et de Noël. Ils concourent à embellir notre village, bravo à eux !



Animations

Châtel-Saint-Germain 2024 Village animé !

ATELIER PÂTISSERIE ▶ samedi 30 novembre

L'école maternelle s'est transformée en véritable laboratoire gourmand à l'occasion de l'atelier pâtisserie organisé par l'équipe municipale en partenariat avec les enseignantes de l'école élémentaire et maternelle.

Une trentaine d'enfants ont mis la main à la pâte pour préparer des gâteaux de Noël qui ont ravi les papilles de tous. Tous les enfants sont repartis avec un sachet de gâteaux.



Une journée mémorable à la Châteloise et les Brasseurs ▶ Dimanche 1^{er} septembre

Quelle journée exceptionnelle ! Malgré une chaleur intense, plus de 300 marcheurs ont répondu présent pour célébrer la 5^e édition de *La Châteloise et les Brasseurs* dans une ambiance conviviale et festive.

Au programme : de savoureux jambons à la broche, des bières artisanales, un joli marché artisanal, de succulents desserts et une musique live qui a enchanté tout le monde. Un immense merci aux artistes talentueux, aux artisans passionnés, au Club Vosgien pour leur précieuse contribution mais surtout un grand merci aux bénévoles dévoués sans qui cette journée n'aurait pas été possible.



Soirée cinéma plein air ▶ Vendredi 20 septembre

Astérix et les mini-olympiades familiales !

Le parc de Châtel s'est transformé en arène festive pour une soirée placée sous le signe du sport et de l'humour. Avant la projection en plein air du film *Astérix aux Jeux Olympiques*, petits et grands ont pu participer à des mini-olympiades spécialement conçues pour les familles. Lancer d'anneaux, course d'obstacles, chamboule-tout et plusieurs autres défis ont fait le bonheur des participants.

Une fois ceux-ci relevés, place à la magie du cinéma sous les étoiles ! Le film culte a captivé les spectateurs avec ses aventures drôles et épiques, clôturant cette soirée mémorable. Un bel événement qui allie sport, rires et moments en famille.

VIDE-GRENIER ▶ Lundi 20 mai

La 24^e édition du vide-grenier de Châtel-Saint-Germain a attiré les nombreux chineurs du secteur. 205 exposants, 2 km de stands à parcourir dans le village : une belle journée pour les exposants et les bénévoles.



Solidarité

Les châtelois ont du cœur !

OPÉRATION BOÎTES À DOUCEURS ▶ Un élan de solidarité pour les plus démunis

Cette année encore, notre commune s'est associée à l'initiative solidaire **Boîtes à Douceurs**, en partenariat avec **Metz Mécènes Solidaires**, pour venir en aide aux plus démunis.

L'opération consistait à collecter des boîtes (boîte femme, homme ou famille) remplies de douceurs variées qui ont été ensuite redistribuées à 6 associations : l'**AIEM**, l'**AMLI**, la **Fondation Abbé Pierre**, le **Mouvement du Nid**, le **Secours catholique** et le **Secours populaire**.

Grâce à la générosité des habitants et d'un partenaire, un total de 45 boîtes a pu être rassemblé, apportant un peu de réconfort et de chaleur humaine à ceux qui en ont le plus besoin en cette période hivernale.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle opération, que ce soit en remplissant une boîte, en aidant à leur collecte, ou en relayant l'initiative, ainsi qu'à **Sage Foundation** pour leur mobilisation et générosité.



LA COLLECTE DE JOUETS ▶ Une vague de solidarité

Cette année encore, notre commune s'est de nouveau mobilisée pour la 3^e édition de la collecte de jouets. Grâce à vous, petits et grands enfants en difficultés ont pu recevoir un peu de réconfort et de magie pour les fêtes.



Du 21 novembre au 12 décembre, le point de collecte situé à la mairie a vu affluer des jouets, livres, jeux de société, peluches et autres merveilles qui se sont entassés dans des bacs, témoins de votre incroyable élan de solidarité. L'ensemble des biens ont été distribués auprès d'**Emmaüs** et de **La Pédiatrie Enchantée**. Un grand merci aux donateurs.

OCTOBRE ROSE ▶ Une mobilisation réussie avec Amanvillers

Dans le cadre d'**Octobre rose**, mois dédié à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein et à la solidarité envers les malades, notre commune s'est unie à celle d'Amanvillers pour organiser, le 6 octobre 2024, une marche solidaire.

Cette initiative a rassemblé près de 102 participants sur Châtel et 304 sur Amanvillers, toutes générations confondues. Le départ a eu lieu au gymnase de Châtel-Saint-Germain. Deux parcours étaient proposés, un de 4 km qui traversait notre village et un autre de 7 km en direction d'Amanvillers. À l'arrivée, un stand d'information et de prévention sur le cancer du sein était proposé. Grâce aux dons collectés lors de cette marche, 1 600 € (400€ par Châtel et 1 200 € par Amanvillers) ont pu être reversés à la Ligue contre le cancer.



Solidarité

Nos aînés chouchoutés !

En ce début d'année, nous souhaitons rappeler l'ensemble des services et activités proposés à nos aînés au travers de la commune, le CCAS ou les associations.



Divertissements

- **Le CCAS organise tous les vendredis** un après-midi jeux de cartes à l'école des Chauvaux. Pour vous inscrire, contactez François Kutschruiter en mairie ou vous rendre directement sur place le vendredi, durant l'activité de 14h à 16h.
- **Le traditionnel repas des aînés**, où nous invitons chaque année tous les aînés de plus de 65 ans, est prévu le 29 mars 2025. Au programme, bon repas, danse, fous rires et bonne ambiance.
- **Visite dans la Marne** : le CCAS organise une journée conviviale dans la Marne, le jeudi 24 avril 2025. Venez profiter d'une escapade exceptionnelle avec visites et découvertes. Informations et inscriptions auprès de la mairie.

Les attentions qui réchauffent le cœur

- Le colis des aînés distribués aux moments des fêtes de fin d'année pour les plus de 75 ans, est l'occasion pour eux de recevoir la visite d'un membre du conseil municipal ou du CCAS et de rompre leur solitude en cette période festive.
- Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de prendre contact avec la mairie pour être invité au repas des aînés (à partir de 65 ans) et pour être intégré dans la tournée de distribution des colis et de profiter de bons produits locaux (à partir de 75 ans).

Les services

- **La bibliothèque** propose la livraison de livres directement au domicile des personnes qui sont dans l'incapacité de se déplacer. Pour en bénéficier, appelez la bibliothèque au 03 87 60 34 87 ou la mairie au 03 87 60 59 71.
- **L'épicerie Épi-Châtel** : ouverte le samedi matin de 9h à 11h, le dimanche matin de 10h à 11h et le lundi de 16h à 18h. L'épicerie propose des produits frais (fruits, légumes, viandes), produits secs, d'hygiène et de première nécessité pour la plupart en provenance de Lorraine. Les plus de 70 ans sont exemptés de participer bénévolement au fonctionnement de l'association. Profitez ainsi de bons produits locaux à deux pas de chez vous, à un prix direct du producteur.
- **Déclaration de personnes isolées** : nous vous rappelons que vous pouvez contacter la mairie pour vous identifier comme personne isolée. Cette démarche est importante afin que nos services puissent garder le contact avec vous, en cas de problème (canicule, grand froid, inondations...). Le fait d'être identifié comme une personne isolée nous permettra de vous apporter le soutien nécessaire en cas de situation jugée risquée.
- **Aidant Connect** : les agents d'accueils de la mairie sont à votre disposition pour vous accompagner dans toutes les demandes administratives que vous auriez à faire en ligne. Un ordinateur est ainsi à votre disposition en mairie pour effectuer les démarches et vous serez aidé par les membres de l'équipe d'accueil.
- **Atelier santé** : d'octobre à décembre, la MJC d'Amanvillers, en partenariat avec la commune de Châtel-Saint-Germain, a proposé de nombreux ateliers santé gratuits. Cette initiative avait pour objectif de promouvoir le bien-être et la santé, de sensibiliser sur la prévention des cancers.
Les ateliers : ■ "Prévention des cancers" ■ "Mieux s'aimer séniors" ■ "Danse et sophrologie" ■ "Sommeil et sophrologie" ■ "Médiation animale" ■ "Prévention nutritionnelle des cancers" ■
Toutes les activités, organisées par la MJC d'Amanvillers, ont eu lieu dans les locaux du centre socio-culturel de Châtel-Saint-Germain, grâce au soutien financier de Metz Métropole.



Micro-crèche

Les Chateloups

La micro-crèche **Les Chateloups** se trouve au 1, rue Bonne Fontaine à Châtel-Saint-Germain. Elle est gérée par l'association **Familles rurales de Châtel-Saint-Germain** dont le siège est situé en mairie au 13, rue Jeanne d'Arc.



La structure accueille les enfants âgés de 10 semaines à 6 ans. Elle est ouverte prioritairement aux enfants de la commune de Châtel-Saint-Germain non scolarisés et a pour vocation de répondre aux besoins des parents souhaitant concilier leur vie familiale et leur vie personnelle.

Elle propose 3 modes d'accueil :

- **l'accueil régulier** défini par la fréquentation régulière de l'enfant. Un contrat réserve les jours et horaires d'accueil ;
- **l'accueil occasionnel** réalisé en fonction des demandes et besoins des parents. L'acceptation de l'enfant est soumise au nombre de places disponibles dans la structure ;
- **l'accueil d'urgence** permet de faire face à une situation familiale ou sociale particulière et ponctuelle. Un dépassement de 15 % de la capacité d'accueil peut permettre de répondre à ces urgences.

L'équipe éducative de la structure est composée d'un personnel diplômé pour accueillir votre enfant.

CARNAVAL ET FÊTES ▶

C'est toujours un plaisir pour les petits et les grands de se déguiser... et pour les parents de participer avec leurs enfants aux fêtes organisées par la micro-crèche.



OCTOBRE ROSE ▶

Les enfants de la micro-crèche ont participé à leur façon à la journée **Octobre rose**.



SÉANCE DE MÉDIATION ANIMALE ▶

Merci à Faustine Mosa qui est venue avec son chien Oumi, un husky sibérien, pour nous avoir proposé ce moment d'échange.



SORTIE À LA BIBLIOTHÈQUE ▶

Une fois par mois, nous organisons une sortie à la bibliothèque. Une occasion pour découvrir et choisir de nouveaux livres pour poursuivre les lectures à la micro-crèche et de partager des histoires.



Die municipale

Écoles

Soutien de la municipalité

Nous avons à cœur de présenter les nombreuses actions que notre municipalité entreprend pour soutenir les écoles et offrir à nos enfants les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

Soutien matériel et humains

- **Mise à disposition du papier d'impression** : la municipalité fournit le papier nécessaire pour les impressions et photocopies, permettant aux enseignants de disposer de tout le matériel nécessaire pour leurs cours.
- **Utilisation du centre socioculturel** : en cas de besoin, les écoles peuvent utiliser les installations du centre socioculturel pour diverses activités, offrant ainsi des espaces supplémentaires pour l'apprentissage et les événements.
- **Les équipes techniques se rendent toujours disponibles** en cas de besoin : travaux, réparation, logistique, etc.
- **Mise à disposition du gymnase** : tous les jours, une classe se rend au gymnase de la commune encadrée et guidée un éducateur sportif, Laurent Bourhoven.

Animations et événements

- **Organisation de la Saint-Nicolas** : chaque année, nous organisons la fête de la Saint-Nicolas, avec des cadeaux pour tous les enfants, afin de perpétuer cette belle tradition.
- **Fête de l'hiver et atelier pâtisserie** : nous soutenons financièrement et humainement l'organisation de la fête de l'hiver et des ateliers de pâtisserie, offrant ainsi des moments de convivialité et de partage aux élèves.
- **Mise en relation** avec les contacts de la métropole et autres structures dans le but de proposer des animations et sorties éducatives (par exemple : atelier sécurité numérique ou récemment la sortie découverte sur le captage de l'eau du ruisseau de Montvaux).

Soutien financier : 11 000 € du budget communal exclusivement pour nos écoles

- **Prise en charge des entrées de piscine** : la municipalité finance les entrées à la piscine pour tous les élèves, permettant ainsi à chaque enfant de bénéficier de cours de natation.
- **Transport pour la piscine** : nous assurons également le transport des élèves vers la piscine, garantissant leur sécurité et facilitant leur participation aux activités aquatiques.
- **Crédits scolaires** : des crédits sont alloués aux écoles pour l'achat de matériel pédagogique et pour soutenir divers projets éducatifs.
- **Transport pour les sorties scolaires** : la municipalité prend en charge les frais de transport pour les sorties scolaires, offrant ainsi aux élèves la possibilité de découvrir de nouveaux horizons.
- **Contrat de location des imprimantes** : un contrat de location est pris en charge par la mairie pour les imprimantes des écoles, assurant ainsi un accès constant à des équipements de qualité.

Nous sommes convaincus que ces actions contribuent à créer un environnement scolaire enrichissant et stimulant pour nos enfants.

École maternelle "La Souris Verte"

Une rentrée sous le signe de la musique

À l'occasion de la rentrée 2024/2025, l'école maternelle La Souris Verte a accueilli une nouvelle équipe pédagogique. Mme Nathalie CAMPERGUE a pris la direction de l'établissement tout en assurant l'enseignement dans la classe des Petits/Moyens, tandis que Mme Saïda BOUABID est en charge de la classe des Moyens/Grands

Le mardi 24 septembre au matin, les élèves des deux classes ont participé à une « Rentrée en musique », une initiative portée par les ministères de l'Éducation Nationale et de la Culture, avec le soutien de la Cité Musicale Metz. Ce dispositif a permis aux enfants de découvrir le conte musical Au rythme des saisons, présenté par Tristan Krenk (directeur de l'INECC Mission Voix Lorraine) et Léo Kanny (intervenant musical). Adapté à chaque tranche d'âge, ce spectacle a transporté les enfants dans un univers mêlant musique et poésie. Les plus jeunes comme les plus grands ont été conquis par cette expérience artistique qui marque un beau départ pour une année scolaire placée sous le signe de la découverte et de l'éveil culturel. »



École élémentaire

Les rendez-vous 2024



Galette des rois ► le 6 janvier

Pour l'Épiphanie, nous avons fait des galettes à la frangipane. Nous nous sommes régales ! Le roi et la reine furent Gabrielle et Gauthier.



Le roi et la reine furent Gabrielle et Gauthier.

La semaine du goût ► du 14 au 18 octobre

Lors de la semaine du goût, les élèves de CP-CE1 ont mangé libanais et ont posé quelques questions sur les métiers de bouche.



Sortie la ferme, le 7 juin

Nous sommes allés toute la journée à la ferme *Les P'tisanes* à Ménil-la-Horgne près de Nancy et c'était vraiment génial ! Nous avons pu y faire plusieurs activités : fabrication de bonbons au miel, bouturage, cueillette, donner à manger aux animaux (chevaux, ânes etc).



Les olympiades à l'école ► le 17 juin

Comme chaque année, nous avons participé à des olympiades sportives et intellectuelles ! Merci aux maîtresses, à M. Bourhoven et à Châtel-Multi-Sports pour toute cette organisation.



Paris 2024 ► année des J.O !

Il était impossible de ne pas travailler en classe sur les J.O. car nous étions pays d'accueil. D'ailleurs, nous avons aussi reçu une belle pièce de 2€ en souvenir ! Avec M^{me} Cartolano, nous avons travaillé toute l'année cette thématique et nous en avons appris des choses... au point d'en faire des exposés à la bibliothèque et devant des adultes. Je ne vous dis pas comme on avait la frousse ! Mais comme récompense on a eu le droit à un beau goûter !



Sortie au château de Malbrouck ► le 2 juillet

Visite du célèbre château de Malbrouck pour deux classes de l'école, les CE2-CM1 et CM1-CM2. Programme de la journée : olympiades sportives sur la thématique des J.O, course d'orientation autour du château et visite de ce dernier.



Anim ados

Une année 2024 riche en découvertes !

L'année 2024 s'est annoncée pleine d'aventures pour les adolescents de notre commune, grâce aux soirées organisées par l'Anim'Ados (Laurent et Clémence).

Tous les derniers vendredis du mois, les jeunes ont eu l'occasion de se retrouver, de partager des expériences enrichissantes et des moments conviviaux.

- **Janvier 2024** : soirée raclette et grande partie du jeu de société Loup Garou avec les ados d'Amanvillers. !
- **Mars et octobre 2024** : escalade au Block'out Metz.
- **Mai 2024** : sports collectifs au gymnase de Châtel.
- **Juin 2024** : Mini-jeux sportifs et barbecue avec les ados d'Amanvillers.
- **Juillet 2024** : le 6 juillet, nos adolescents ont eu la chance de visiter la Cité des Sciences à Paris. Cette sortie de fin d'année a été une véritable réussite. Les adolescents sont repartis avec des souvenirs inoubliables. Un grand merci à **Châtel Multisports** et **l'Anim'Ados**, qui avaient organisé un tournoi de badminton enfants et la vente de pâtés lorrains afin de financer la sortie et de récompenser les jeunes qui sont venus aider l'**Association des Parents**, le **Comité d'Animations** et **Châtel Multisports**.
- **Septembre 2024** : soirée Burger Party et programmation de l'année 2024/2025.

Ces sorties permettent aux adolescents de tisser des liens tout en s'amusant, mais aussi de découvrir de nouvelles activités et de développer leur autonomie. Nous encourageons tous les jeunes à nous rejoindre pour ces moments uniques et chaleureux. Parents, n'hésitez pas à inscrire vos enfants aux prochaines sorties et à suivre les informations sur notre site Facebook : Anim'Ados de Châtel Saint Germain.



CLSH

Au centre aéré...

Chaque année, le centre de loisirs devient le lieu privilégié où les enfants vivent des moments inoubliables durant les vacances.

Un carnaval haut en couleurs, février 2024

Du 26 février au 1^{er} mars, Laurent, Isabelle et l'équipe d'animateurs ont mis en place des activités manuelles et sportives, de cuisine et de déguisements sur le thème du carnaval. Les enfants n'ont pas eu le temps de s'ennuyer !



Les loisirs pour Pâques, avril 2024

Du 22 au 26 avril, une semaine de vacances bien réfléchie et programmée au centre de loisirs. Grâce à une équipe d'animateurs dévoués, une multitude d'activités ont été proposées sur le thème de Pâques.

Un été inoubliable, juillet 2024

Cette année, les trois semaines de juillet ont été particulièrement riches en activités et découvertes, mêlant amusement, apprentissage et convivialité. Retour sur les temps forts de cette période estivale !

■ Du 8 au 12 juillet : les Vikings

L'équipe d'animation a proposé des activités variées, plongeant les enfants dans l'esprit nordique.

■ Du 15 au 19 juillet : sous les Tropiques

Les enfants ont embarqué en direction des tropiques. L'équipage **Air Line Tropik** a fait découvrir aux enfants l'art de vivre au soleil à travers différentes activités tropicales.

■ Du 22 au 26 juillet : sports et grand bol d'air

La dernière semaine a fait monter l'adrénaline avec une programmation dédiée aux sports et découvertes de certaines activités extérieures : cerfs-volants, jeux sportifs et initiation à la pêche à la pisciculture de Châtel-Saint-Germain. Cette semaine s'est conclue par une sortie au parc de Sainte-Croix.

Ces trois semaines de juillet au centre de loisirs ont offert aux enfants une parenthèse estivale rythmée par des activités variées et enrichissantes. Entre nature, sport et art, chacun a pu trouver son bonheur et tisser des liens d'amitié. L'équipe d'animation, toujours à l'écoute et pleine d'énergie, a su proposer un programme équilibré, stimulant curiosité et autonomie des plus jeunes. Un grand merci à elle !

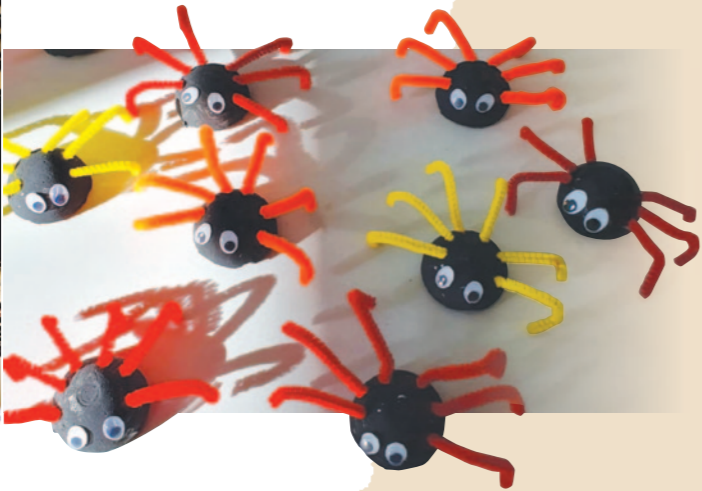


CLSH

Frissons et amusements au rendez-vous, octobre 2024 ②

Du 21 au 25 octobre 2024, le centre de loisirs a plongé les enfants pendant une semaine entière, dans l'univers envoûtant d'Halloween.

Ateliers créatifs, jeux et histoires de frissons, les petits comme les plus grands ont vécu des moments intenses et amusants.



Périscolaire

Pêle-mêle créatif des enfants

Les activités manuelles proposées au périscolaire élémentaire et maternelle pour l'année 2024, visent à développer l'autonomie, l'imagination et le travail en groupe tout en offrant un moment ludique aux enfants après l'école.

Les enfants ont fait preuve de patience et de créativité, les images parlent d'elles mêmes.



Association des Parents

Retour sur une année riche en événements

2024 a été une année marquée par des moments forts et festifs qui ont rassemblé petits et grands.

- **Le Carnaval**, événement incontournable de notre village, il a une fois de plus enchanté les familles. Cette manifestation a rassemblé 110 personnes, enfants et adultes confondus. La mobilisation et les sourires des enfants déguisés témoignent du succès de cette édition. Merci à tous ceux qui ont contribué à sa réussite !
- **La fête des écoles**, organisée cette année sous un format inédit, s'est tenue pour la première fois un vendredi soir au lieu du traditionnel samedi en journée. Cette nouvelle formule a été chaleureusement accueillie par les familles, qui ont apprécié de pouvoir débiter le week-end dans une ambiance festive. Forts de ce succès, nous avons décidé de reconduire ce format pour 2025.
- **La fête d'Halloween**, qui s'est déroulée le 26 octobre 2024, a réuni une centaine de participants. Entre déguisements effrayants, distributions de bonbons et buffet dinatoire, cet événement a permis aux enfants (et aux adultes) de partager un moment convivial et de célébrer l'esprit d'Halloween.



Ces événements n'auraient pas pu voir le jour sans l'engagement précieux de nos bénévoles, que nous remercions chaleureusement pour leur énergie et leur dévouement.

Un défi pour l'avenir : recruter de nouveaux membres

Malgré ces succès, l'avenir de notre association est en péril. Depuis plusieurs années, le nombre de bénévoles diminue, fragilisant nos actions et mettant en danger la pérennité de nos projets. En 2025, plusieurs membres du bureau, investis depuis longtemps, passeront le relais. Le renouvellement de l'équipe est donc essentiel pour garantir la continuité des activités.

Afin de sensibiliser les familles à ce défi, nous avons réalisé un livret explicatif qui détaille nos missions, nos actions et les besoins de l'association. Ce document a été distribué à toutes les familles du village pour les inviter à rejoindre notre aventure.

Parents, habitants, Châtelois : nous avons besoin de vous ! Que vous souhaitiez vous investir ponctuellement ou jouer un rôle actif au sein du bureau, votre aide sera précieuse. Ensemble, nous pourrions continuer à créer des moments de partage et de solidarité pour faire vivre notre village.

Contact : ap.chatel57@gmail.com

L'Association des Parents de Châtel-Saint-Germain est devenue un acteur incontournable de la vie de notre village. Créée pour représenter et soutenir les familles, elle a pour mission principale de contribuer à l'épanouissement des enfants et de renforcer les liens entre les habitants. En organisant des événements conviviaux et en soutenant les projets des écoles, l'association joue un rôle essentiel dans l'animation du village et dans le rapprochement des générations.

L'Enfant-Phare

Une nouvelle année et des projets



L'Enfant Phare, école de musique et de danse à Châtel-Saint-Germain, a été créée en 2014. Elle a fêté cette année ses 10 ans d'existence.

Lors de l'audition de fin d'année en juin 2024, les guitaristes, trompettistes, clarinettes, pianistes, un percussionniste, un accordéoniste et leurs professeurs ont offert au public familial un concert très réussi. Les deux groupes de jeunes danseurs ont évolué sur scène en musique sur le thème de la nature, dans de jolis costumes confectionnés par leur professeure. En septembre 2024 a débuté la nouvelle année scolaire de l'Enfant Phare, avec 34 élèves inscrits aux cours dont 3 adultes. Une nouvelle professeure, M^{me} Benoît, dispense des cours de violon et M^{me} Ollivier, professeure d'éveil musical, prépare avec ses élèves des chants de Noël pour animer le Téléthon. Un projet de démonstration d'instruments avec l'écoute de *Pierre et le Loup* est envisagé en 2025 à l'école maternelle *La souris verte*.

En octobre, l'association a accueilli un nouveau membre dans son comité : Thibaut Ollivier, élu nouveau trésorier. Le président, Francis Serrier, a alors remercié, Bernard Simon, l'ancien trésorier, pour son travail important durant 8 années.

M. Serrier invite les parents d'élèves, adhérents de *L'Enfant Phare*, à participer davantage à la vie de l'association, laquelle recherche un candidat pour le poste de président.

Perles de Bruine

De la trace à la lettre



La nouvelle association artistique châtelaise a démarré ses activités au printemps 2024 dans le bâtiment associatif de l'école des Chauvaux.

Les animateurs visaient en priorité la tenue d'ateliers en soirée à destination des habitants de la commune mais, pour l'instant, la communication via internet semblant plus efficace que les tracts déposés dans les boîtes aux lettres. Ce sont ainsi les quatre stages de week-ends qui ont davantage trouvé leur public, attirant des participants venant de Saint-Dié, Charmes ou Nancy, et heureusement de bien moins loin pour certains ! Mais l'offre d'ateliers en semaine perdure toujours avec écriture poétique, gravure sur Tetrapak et *De la trace à la lettre* (réalisation de livres uniques), à fréquence mensuelle. Ces ateliers ne nécessitent aucun prérequis ou compétence particulière.

Renseignements et calendrier : <http://perles-de-bruine.fr>

Contact : Catherine Matte au 06 88 92 21 91



Loisirs créatifs

Saison 2023-2024

Nous avons repris nos activités pour la saison 2024-2025 depuis la mi-juin. Nos effectifs sont stables, nos adhérents sont maintenant au nombre de 32 et nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux adhérents de Châtel-Saint-Germain.

L'activité **Terre** des lundi et vendredi est très soutenue. La troisième salle, mise à notre disposition, nous permet d'accueillir vingt adhérents simultanément. Elle nous a également permis de remonter le stock d'émaux de la cave.

Nous avons arrêté l'activité **Peinture sur soie** qui n'avait plus de participant. Le matériel de cette activité a été donné à une association de Hagondange qui pratique toujours cette technique.

- Rappel de nos jours d'activité : • **lundi et vendredi** de 14h à 17h ► **Atelier Terre**
• **mardi** de 14h à 16h ► **Atelier Peinture**

L'activité des lundi et vendredi est basée sur le travail de la terre. Les pratiquants confirmés partageant leur expérience avec les débutants. Les objets réalisés sont cuits dans notre four électrique et émaillés pour une seconde cuisson façon raku, grès ou faïence. Les cuissons grès et Raku se font chez Jean-Pierre Bouré. 27 adhérents pratiquent cette activité.

L'activité du mardi, "**peindre en liberté**" se déroule en échangeant avis et conseils entre pratiquants. 8 adhérents participent régulièrement à l'activité.

Cette année encore, nous effectuerons des interventions dans les écoles maternelles de Châtel-Saint-Germain, Vantoux et Amanvillers. La saison précédente, les enfants ont confectionné des objets en terre à l'occasion des fêtes de Pâques, Noël et fête des parents. Au total, plus de 160 enfants de maternelle ont participé à ces activités, dont 85 dans les écoles de Châtel. Tous les frais correspondant à ces interventions sont pris en charge par l'association. Notons aussi que nous avons fait un don de 500 € à la coopérative de l'école **La souris verte** de Châtel-Saint-Germain.

Renseignements

- **Jean-Pierre Bouré** : jpierre.boure@protonmail.com
- **André Fortin** : andrehfortin@gmail.com
- **Loisirs Créatifs Châtel** :
35, rue des Roses - 57160 Châtel-Saint-Germain



Die culturelle et associative



Tennis

Une belle saison 2024

La saison 2024, achevée le 31 août, demeure positive tant du point de vue du nombre de licenciés, des résultats sportifs, que des manifestations organisées. Le nombre d'adhérents a atteint 163 personnes dont 74 enfants.

Nous vous proposons de découvrir cette saison au travers de quelques photos.

1 **Journée Portes Ouvertes** à la rentrée début septembre pour la découverte du club et réaliser les inscriptions. À cette occasion, les enfants de l'école de tennis ont été invités à l'Open de Moselle, début novembre, pour découvrir le jeu des joueurs professionnels.



2 **Les championnats vétérans** ont marqué la reprise de la saison des championnats. De beaux résultats de la part de nos équipes masculines et féminines.



Le club remercie l'**Association des Parents** qui a invité les enfants de l'école de tennis à leur traditionnelle **fête d'Halloween**. Juste avant Noël, les enfants se sont regroupés au club pour des jeux et des gourmandises.

Le téléthon, début décembre, s'est déroulé sous le signe de la générosité et de la bonne humeur.



Début janvier, les enfants de l'école de tennis ont pu déguster **la galette des rois**.

3 Ensuite, de nombreuses compétitions et huit tournois se sont déroulés dès le mois de janvier, jusqu'en juillet. 66 rencontres ont été disputées sur la saison avec des résultats satisfaisants. Tous dans une ambiance conviviale.



4 **Le repas du club** début juin a rencontré un beau succès autour d'un gigantesque braséro.

La fin de saison a permis de retrouver tous les licenciés jeunes et adultes lors de journées et soirées ludiques.



Le club remercie ses bénévoles qui ont permis l'organisation de ces manifestations au sein du club, mais aussi dans le cadre du **Comité d'animation** (vide-grenier et **Châteloise et les Bras-seurs**), sans oublier le téléthon.



Die sportive

De gauche à droite Alain Poisneuf, Alain Vincent, Cyril Corte, José Da Silva, Yohann Randazzo



US Châtel

Une page se tourne...

Alain Vincent passe la main après 20 ans de présidence



Une partie des participants à l'assemblée générale.

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue en juillet dernier en présence de Mesdames Ancel, maire, et Farine, adjointe, Alain Vincent a confirmé son départ de la présidence qu'il assumait depuis 2004, non sans avoir remercié toutes les personnes qui l'ont accompagné pendant ces deux décennies. Son prédécesseur, Alain Poisneuf, président d'honneur, s'est fait un plaisir d'en retracer les nombreux faits marquants.

C'est Cyril Corte, licencié au club depuis plusieurs années, qui lui succède, tandis que quelques dirigeants, dont José Da Silva, vice-président depuis la fusion avec les Conquistadores en 2021, ont souhaité retrouver leur indépendance ou leur club d'origine.

Yohann Randazzo, intervenu en cours de saison dernière, est quant à lui reconduit dans ses fonctions d'entraîneur principal.

Équipes seniors et vétérans

Elles tiennent toutes actuellement les premiers rôles dans leurs championnats respectifs :

- 1 Seniors A en Régionale 3, Ligue du Grand Est
- 2 Seniors B en 2^e division, District mosellan
- 3 Vétérans en Départementale, Secteur messin



Une partie de l'école de foot lors d'une séance d'entraînement.



École de foot

Les entraînements ont lieu :

► le mercredi de 15h à 16h30 et vendredi 18h à 19h pour les U10 à U13 responsable : Cédric / 06 22 46 28 32

► le mercredi de 15h à 16h30 pour les U8-U9. Responsable : Kévin / 06 45 74 21 34

► même horaire pour le baby foot (à partir de 4 ans) et les U6-U7 Responsable : Louis / 06 33 62 68 48

Les plateaux se déroulent en général le samedi matin, tandis que le futsal peut être pratiqué dans la salle des sports en période hivernale.

Le club poursuit son recrutement dans toutes les catégories. Contacter les éducateurs.



► De jeunes joueurs du club ont eu l'honneur d'accompagner, le samedi 5 octobre, les joueurs professionnels à leur entrée sur le stade Saint-Symphorien lors du match de championnat FC Metz – Amiens.

La Châteloise et les Brasseurs

Le dimanche 1^{er} septembre, l'US Châtel a activement participé à la journée sportive et festive organisée par le Comité d'animation.



Les dirigeants du club ont tenu le stand restauration. Les jambons à la broche ont régalé les randonneurs.

Musée de l'US Châtel

Situé dans une petite salle à l'étage du centre socioculturel, le musée peut être visité et commenté en s'adressant à Alain Poisneuf au 06 18 99 01 11.

Châtel Multi-sports

Belle année 2024 et nouvelle activité à découvrir !

L'association Châtel Multisports souhaite remercier chaleureusement ses adhérents, bénévoles et ses professeurs Cathy, Caroline, Constance et Laurent.

Grâce à leur engagement, nous avons, une fois de plus, démontré que le sport est un moteur de partage et de bien-être dans notre commune.

Retour sur une saison sportive riche en succès et sur l'arrivée de la nouvelle activité

Bilan de l'année 2024 : dynamisme et partage

Cette année a été marquée par une participation toujours croissante à nos activités régulières : badminton enfants, gym douce, hatha yoga, pilates et qi gong qui font le bonheur des petits comme des grands.

Le dimanche 18 février 2024, un tournoi de badminton jeunes a été organisé, au gymnase de Châtel-Saint-Germain, ainsi qu'une initiation au kin ball, l'après-midi.

Pour une première, ça a été un franc succès. Tous les bénéfices récoltés ont permis de financer une partie de la sortie de fin d'année pour les ados de l'association Anim'Ados, qui ont donné un petit coup de main.

CMS Training Fit : la grande nouveauté de la rentrée 2024 !

Pour répondre à une demande croissante d'activités orientées vers le renforcement physique et le bien-être, **Châtel Multisports** a mis en place le "Training Fit", une nouvelle activité dynamique et accessible à tous.

Le circuit training est une méthode d'entraînement qui consiste à réaliser plusieurs exercices les uns après les autres, avec pas ou très peu de temps de récupération. Une fois la totalité des mouvements effectués, l'enchaînement est repris depuis le début. Que vous soyez débutant ou sportif aguerri, les exercices sont adaptés pour répondre aux besoins de chacun.

Le "Training Fit" est encadrée par Laurent l'aide d'Olivier Jungels, le président de CMS, dans le cadre de son **Certificat de qualification professionnel (CQP)** pour devenir animateur sportif.

Olivier Jungels tient, par ailleurs, à remercier la mairie pour les infrastructures mises à la disposition de Châtel Multisport.



Die sportive



Recensement de la population

Du 16 janvier au 15 février 2025

Cette année, la commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer ses projets mais surtout déterminer la participation de l'État au fonctionnement de la commune.

Votre agent recenseur recruté par la commune prendra attache avec vous et vous proposera de vous recenser sur internet, démarche plus vertueuse et plus rapide. Si vous n'êtes pas en mesure de le faire, n'hésitez pas à demander le formulaire papier à l'agent recenseur lors de son passage.

Si, d'ici le 24 janvier 2025, vous n'avez reçu aucun document, nous vous invitons à contacter le secrétariat de mairie au 03 87 60 59 71.

Le mot de l'opposition

Châteloise, Châtelois,

En premier lieu, en ce début d'année 2025, souhaitons-nous collectivement une belle et paisible année, pleine de réussite individuelle et collective.

Oublions 2024 et ces nombreux impairs de toute nature, à ce titre qu'en est il de notre vie citoyenne ? Une année politique chaotique, un déni de démocratie, une absence d'écoute, un immobilisme et surtout des choix et des orientations créant plus de discordes que de concordes.

Une gestion dispendieuse et une absence totale de volontarisme, bien au contraire, en termes de protection de l'environnement, engageant les générations futures dans de bien sombres perspectives.

Cette situation calamiteuse concerne tous les échelons, tant au niveau national que local. En fait, ce sont des minorités qui nous gouvernent qui nous enfument d'une douce démagogie. Tout cela nous mène directement aux extrêmes d'une grande dangerosité. Allons-nous, continuellement, rester les bras croisés face à ces consternants constats et à ces inquiétantes perspectives ?

En ces temps où l'individualisme est roi, n'est-il pas temps qu'individuellement, nous arrêtons de sous-traiter passivement notre avenir et d'agir par procuration ? Prenons collectivement en main notre destin et en premier lieu de celui de notre commune.

Contrairement à ce qu'on vous laisse croire, vous en avez la capacité et la possibilité. Rappelez-vous, les prochaines élections municipales se déroulent dans un peu plus d'un an, c'est le moment pour vous de vous mobiliser collectivement.

Alors agissez, regroupez-vous, prenez en main votre destin, le destin des générations futures, et de notre commune.

Thierry NONNON (unique conseiller municipal de l'opposition)

Die municipale

Infos pratiques

Civisme et bien vivre ensemble



Déneigement des trottoirs

Le déneigement des trottoirs situés devant votre habitation est de votre responsabilité tout comme les voies privées. Pour les immeubles collectifs et copropriétés le règlement doit préciser les règles de déneigement.

Les bacs à sel mis à disposition dans la commune ne servent pas à déneiger vos trottoirs ni voies privées. Les bacs sont judicieusement placés à des endroits à forte pente afin d'assurer le salage des rues dans l'attente de l'intervention de nos équipes techniques.



Déneigement des rues et accès aux bâtiments communaux

Notre équipe technique intervient dès 6h du matin à partir de 5 cm de neige avec en priorité le déneigement des accès aux écoles et crèches ainsi que les voiries en forte pente ou à forte fréquentation.



Déjections canines

Rappelons que tout propriétaire laissant au sol les déjections de son animal de compagnie est passible d'une amende de 35 €. Celle-ci pourrait être réévaluée si aucune amélioration n'est constatée. Des sacs à déjection sont gratuitement mis à disposition en mairie pour tous les habitants de Châtel.



Chiens en laisse

Nous vous rappelons l'obligation de tenir les chiens en laisse dans les lieux publics pour assurer la sécurité des personnes et la propreté de l'espace public.



Nuisances sonores

Afin de permettre à chacun de profiter pleinement de ses temps de loisirs, un arrêté préfectoral autorise l'usage d'outils et machines à moteur (perceuses, tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailleuses...) les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30, les samedis de 8h à 12h et de 14h à 18h, les dimanches et jours fériés uniquement de 10h à 12h. En dehors de cette plage horaire toute utilisation d'engins à moteur est interdite.

Les agents municipaux à votre service

Parmi les agents qui œuvrent au quotidien pour assurer l'accueil physique et téléphonique, les démarches administratives, les missions d'état civil, pour veiller à la propreté du village, à la maintenance des bâtiments et des espaces verts, **Thierry Lehmann** ❶ assure l'entretien des bâtiments publics de notre village. Avec des horaires décalés (jusqu'à 20h45) afin de pouvoir intervenir après la fermeture des différents services, il assure le nettoyage des écoles, de la mairie, de la bibliothèque et du centre socio-culturel.

Aux côtés de l'équipe en place, une nouvelle recrue ❷ vous accueille également en mairie, assure le secrétariat de mairie et la gestion de l'Agence postale communale.

Pour rappel, les horaires d'ouverture de la mairie (et de l'Agence postale communale) :

- **Lundi, mercredi et jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h00**
- **Mardi et vendredi : 8h30-13h30**

